

Communiqué de presse Paris, le 22 décembre 2017

Hébergement d'urgence en période hivernale Point hebdomadaire du 22-12-2017

En période hivernale, l'État renforce considérablement les moyens mis en œuvre pour assurer la mise à l'abri des personnes à la rue, partout où cela est nécessaire. Chaque vendredi jusqu'au 31 mars, la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris, tient à jour le déploiement de ce dispositif d'hébergement.

2 875 places ouvertes en Île-de-France à ce jour

A ce jour, en Île-de-France **2875** places supplémentaires d'hébergement hivernal sont ouvertes. **1369** sont réservées à des familles (dont **548** à Paris), et **938** sont ouvertes à Paris.

Aujourd'hui, 113 places pour familles ont été ouvertes à Paris dont 36 places au centre d'hébergement d'urgence (C.H.U.) Monceau, 20 places au C.H.U. de Coye-la-Forêt, et 57 places dans les pensions de familles et résidences sociales Aurore.

21 places familles supplémentaires ouvriront au C.H.U. Monceau à partir du mardi 26 décembre.

D'une manière générale, le plan hivernal 2017-2018 a permis d'identifier **4 546** places mobilisables en Île-de-France (**1 641** à Paris). Celles-ci sont ouvertes en fonction des besoins et de l'évolution des températures.

Une mobilisation constante toute l'année

La mobilisation des services de l'État ne se limite pas à la période hivernale. Chaque jour de l'année, la préfecture de la région Île-de-France héberge 100 000 personnes (équivalent de la ville de Nancy), et y consacre un budget de près de 900 millions d'euros, soit plus de la moitié du budget national.

L'État assure le financement de 100% des places d'hébergement d'urgence et peut compter sur la mobilisation de ses opérateurs comme des collectivités territoriales.

C'est ainsi qu'il assure cette mission prioritaire.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / <u>pref-communication@paris.gouv.fr</u>
http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france
prefet75 IDF